

## Intrusion propriété privée cloturée par adjoint au Maire

Par LYSIANE MEISS, le 21/06/2018 à 12:23

JE POSSEDE UNE PROPRIETE PRIVEE CLOTUREE ET L'ADJOINT AU MAIRE VEUT Y RENTRER SANS MA PERMISSION POUR Y EFFECTUER DES TRAVAUX DANS MA PROPRIETE;EN A T IL LE DROIT? QUEL RECOURS POURRAIS AVOIR AVEC LES TEXTES DE LOIS EN VIGUEUR

Bonjour,

Les formules de politesse telles que "bonjour" et "merci" sont obligatoires sur ce forum !

De plus, écrire en majuscules sur un forum signifie que l'on crie ! Merci.

Par jos38, le 21/06/2018 à 13:29

bonjour. quels travaux?

Par nihilscio, le 21/06/2018 à 13:33

Bonjour,

Il est d'usage d'user de formules de courtoisie (bonjour, merci ...) et de s'exprimer sans agressivité en écrivant en caractères minuscules.

L'adjoint au maire a certainement un motif pour vouloir entreprendre des travaux sur votre propriété. Il faudrait le connaître pour être à même de vous répondre.

## Par LYSIANE MEISS, le 21/06/2018 à 13:46

Ce sont des travaux d'assainissements; le maire veut traversé mon terrain dans la partie constructible en plus